



PARLEMENTS | GOUVERNANCE



## Rien à faire sur les indemnités dues

P.P.

Mis en ligne le 17/09/2009



**Le constat d'impuissance doit être officiel ce jour, en fin de réunion à 3 bureaux.**

*Les avantages financiers et matériels octroyés aux membres des bureaux des Parlements (président, vice-présidents, secrétaires, membres) et aux présidents de commission seront réduits et harmonisés. Une transparence totale des indemnités et avantages liés aux fonctions particulières des assemblées sera garantie."*

Ainsi disent les déclarations de politique régionale ou communautaire des majorités fédérées Olivier. Le sujet ne se borne donc pas aux indemnités de sortie de charge parlementaire, même si celles-ci viennent de lui donner beaucoup de relief. Et d'urgence. Ce sera même le premier point concrétisé des accords de majorités PS-Ecolo-CDH. Et il est question de le boucler dès ce jeudi, au terme d'une réunion - qui aurait dû rester confidentielle - commune aux trois bureaux parlementaires impliqués (Région wallonne, Cocof bruxelloise, Communauté française).

C'est que, après le trouble soulevé par ce qui a été à tort présenté comme une "nouvelle affaire Happart", non sans quelques susceptibilités entre les majoritaires, ceux-ci ont estimé qu'il serait bon de s'accorder non pas dès la mi-octobre comme prévu, mais encore plus tôt. Avant les 10 jours à venir. Ceux qui verront se succéder les fêtes de Wallonie, puis de la Communauté et la rentrée des deux assemblées.

De quels "avantages" est-il donc question, dans tous nos Parlements ? Selon les cas, tout ou partie de véhicules de fonction, collaborateurs à temps plein pendant et après, des compléments de rétributions d'autant plus intéressants - et désormais contestés - qu'ils échappent à la limitation générale de rémunérations de plusieurs mandats publics (les 150 % d'une indemnité parlementaire) et qu'ils viennent donc grossir l'indemnité de sortie due à tout élu qui démissionne ou n'est pas réélu.

Bref, c'est à des règles nouvelles, plus restrictives, communes entre parlements au moins francophones, et au su de tous que s'attelle la tripartite en l'occurrence renforcée par le MR. Quant à l'avenir.

Et pour le passé ? Fin juillet, les Parlements wallon et francophone ont donc suspendu tout paiement du supplément d'indemnité de sortie pour les parlementaires qui ont exercé des fonctions spéciales dont question. Si le cas de José Happart a fait un tel tintouin, une fois étalé, c'est que ses "acquis sociaux" - comme il a dit et désormais dit regretter - n'atteignent pas moins de 530 000 euros bruts sur 4 ans. Ce n'est pas à un privilège taillé à sa mesure qu'on le doit, mais à la stricte application de règles antérieures, calquées sur les dispositifs fédéraux bien plus anciens encore. Le montant s'explique par l'addition des effets de sa longue carrière parlementaire et de sa présidence d'assemblée en clôture.


Et c'est bien là le problème. Ceux qui avaient juré que l'ex-Fouronnais serait privé de son complément d'indemnité ont été trop vite en besogne. Une première réunion de bureau, mercredi, a dû en convenir. Ses participants se taisent dans toutes les langues, mais on a compris : Happart et consorts seront rétribués comme convenu. On le doit à ce qui est devenu une double certitude. D'abord, la difficulté d'attenter aux principes de la non-rétroactivité, ainsi qu'ont

mis en garde des juristes des deux assemblées. Ensuite, le sentiment que, bien loin d'écarter noblement, l'un ou l'autre intéressé ne manquerait pas de recourir en justice avec toutes les chances d'avoir gain de cause, moyennant intérêts de retard voire fixation de dommages et intérêts pour préjudice moral !

Par-delà, on attend avec curiosité le traitement de cas qui ne tiennent que partiellement au passé. Singulièrement, s'expose-t-on au même obstacle de la rétroactivité si on change le système pour des élus en place avant les dernières élections ? Un avis complémentaire a été requis des juristes

**Click Box**  **Séminaires Trading en bourse** Trader en bourse? Séminaires gratuits sur les CFD, les futures et le forex. [www.whselfinvest.be/fr](http://www.whselfinvest.be/fr) 4/4 

25 RÉACTION(S)

 [RSS des commentaires](#)

Entrez votre réaction ici :

Identifiez-vous pour poster votre commentaire :

Identifiant

Mot de passe

Retenir mon mot de passe

[Ajouter mon commentaire](#)

En postant un commentaire, je déclare accepter les **conditions générales d'utilisation**.

**Pas encore de compte ?**

 [Créer un compte Ma Libre](#)

[Mot de passe oublié ?](#)

## Vos réactions sur "Rien à faire sur les indemnités dues".

[Plus récents d'abord](#) 

1 à 10 sur 25 Réactions

1 | 2 | 3

[Suivante](#) ▶ [Fin](#) ▶▶

**V.D.V.** - Grivegnée

17.09.09 | 10h38

[Voter pour ce commentaire](#)

Dans la continuité...

Le système socialiste ?.

Il faut favoriser le Parti, ensuite il faut payer pour le système des "amis des amis à tous les étages" et les "amis des amis" pourront à leur tour favoriser leurs amis...

C'est la formule de base de la société socialiste en Wallonie depuis des décennies.

Clans, baronnies locales, cumulards...

Faut-il en vouloir à ceux qui ont fait fortune en Wallonie sur la misère sociale et les plus défavorisés ?.

Puisque vous le valez bien...

[Signaler un abus](#)

**Kiss777** - Colfontaine  
17.09.09 | 10h18

1 vote favorable

Voter pour ce commentaire

Les grands bourgeois rouges ont gagné.

[Signaler un abus](#)

**Einzelgänger** - Belgique  
17.09.09 | 09h56

6 votes favorables

Voter pour ce commentaire

Qu'il soit taxé d'un impôt "circonstanciel" de 80%...

[Signaler un abus](#)

**sanglierdesardennes** - Belgique  
17.09.09 | 09h56

3 votes favorables

Voter pour ce commentaire

thsg - Belgique

17.09.09 | 08h47

Qlq'un pourrait me donner un seul exemple de ce qu'il a bien pu faire de "grand" pour notre région?

Qlq'un pourrait me donner un seul exemple de ce qu'il a bien pu faire de "petit" POUR notre région?

[Signaler un abus](#)

**balava** - Bruxelles  
17.09.09 | 09h53

5 votes favorables

Voter pour ce commentaire

Tout ça pour ça....l'art des politiques : des effets d'annonce tout en sachant que rien ne pourra être modifié !  
Vous avez dit ' nouvelle gouvernance ' ?

[Signaler un abus](#)

**Minorpentatonic** - Bruxelles  
17.09.09 | 09h52

4 votes favorables

Voter pour ce commentaire

En comptant le litre de lait payé 18 centimes aux agriculteurs, Monsieur José va toucher 2.850.000 litres.

[Signaler un abus](#)

**henriconscience** - Belgique  
17.09.09 | 09h48

11 votes favorables

Voter pour ce commentaire

un gentleman, il renoncerait à tout ça...

un peu à la manière de de Gaulle qui avait refusé son salaire de président du conseil, car il bénéficiait d'une retraite de colonel ( et de revenus liés à ses droits d'auteurs), un peu comme de Gaulle qui avait fait installer un compteur électrique séparé dans ses appartements privés de l'Élysée, un peu comme de Gaulle qui approuvait son épouse quand elle faisait avec ses propres deniers les courses pour le WE à Colombey

Aaaah si Mr Happart était un gentleman....

On peut être choqué par l'épandage de lait ...,moi je le suis plus par la vulgarité de Mr Happart quand il parle (de ses) d'acquis sociaux,...ou quand il laisse sous entendre qu'il crée de l'emploi grâce aux collaborateurs engagés à son service

[Signaler un abus](#)

**conservateur3** - Belgique  
17.09.09 | 09h45

4 votes favorables

Voter pour ce commentaire

@Daniel DEMESSE : ceux qui n'ont pas voté PS sont tout aussi tondus.

[Signaler un abus](#)

**marine** - Belgique

17.09.09 | 09h38

9 votes favorables

[Voter pour ce commentaire](#)

Ce type a deux neurones : une pour compter ses sous, et l'autre je ne sais pas à quoi elle sert .

[Signaler un abus](#)

**jackyvdb** - Forest

17.09.09 | 09h25

8 votes favorables

[Voter pour ce commentaire](#)

thsg - Belgique

17.09.09 | 08h47

Qlq'un pourrait me donner un seul exemple de ce qu'il a bien pu faire de "grand" pour notre région?

Mais oui, FAIRE TOMBER LE GOUVERNEMENT A PLUSIEURS REPRISES. ;-D

[Signaler un abus](#)

[1](#) | [2](#) | [3](#)

[Suivante](#) ▶ [Fin](#) ▶▶